

## Petites vacances

Les vacances se déroulent du lundi 22 avril au vendredi 3 mai 2024.

L'organisation de l'accueil des enfants est maintenue par groupe-école.

**Le lieu d'accueil n'est pas au choix des familles mais il est déterminé par la Ville, sans possibilité de dérogation.**

Les capacités d'accueil restent limitées et ne peuvent être dépassées. De ce fait, les enfants madeleinois sont prioritaires.

Si des places sont disponibles, les familles extérieures, dont les enfants sont scolarisés à La Madeleine, pourront s'inscrire à partir de la 2<sup>ème</sup> semaine d'inscriptions. En fonction des demandes, les lieux d'accueils sont susceptibles d'être modifiés. Le cas échéant, les familles recevront un email confirmant le lieu d'accueil.

### Répartition du 22 avril au 26 avril 2024

#### Anne Frank

Seront accueillis à **Anne Frank**, les enfants scolarisés dans les écoles :

- Anne Frank
- Jeanne d'Arc

«Le Village des copains » [Consulter le planning](#)

#### Louise de Bettignies

Seront accueillis à **Louise de Bettignies**, les enfants scolarisés dans les écoles :

- Louise de Bettignies
- Jeanne d'Arc
- Sainte Geneviève

« Les drôles de savants » [Consulter le planning](#)

#### Kléber

Seront accueillis à **Kléber**, les enfants scolarisés dans les écoles :

- Rostand
- Kléber
- Victor Hugo
- Extérieur

« Ramène ta science » [Consulter le planning](#)

#### Eugène d'Hallendre

Seront accueillis à **Eugène d'Hallendre**, les enfants scolarisés dans les écoles :

- Du Moulin A. Daudet
- Eugène d'Hallendre
- Sainte Geneviève
- Extérieur

« Les aventures de Kairo le koala en safari » [Consulter le planning](#)

## Courbet

Seront accueillis à **Courbet**, les enfants scolarisés dans les écoles :

- Courbet
- Gaston Leclercq

« Le monde fantastique » [Consulter le planning](#)

### Répartition du 29 avril au 3 mai 2024

rgba(255,255,255,1)

## Anne Frank

Seront accueillis à **Anne Frank**, les enfants scolarisés dans les écoles :

- Anne Frank
- Du Moulin A. Daudet
- Jeanne d'Arc

«Le Village des copains » [Consulter le planning](#)

## Kléber

Seront accueillis à **Kléber**, les enfants scolarisés dans les écoles :

- Kléber
- Rostand
- Louise de Bettignies
- Victor Hugo
- Jeanne d'Arc
- Saint Geneviève
- Extérieur
- 

« Ramène ta science » [Consulter le planning](#)

## Courbet

Seront accueillis à **Courbet**, les enfants scolarisés dans les écoles :

- Courbet
- Eugène d'Hallendre
- Sainte Geneviève
- Extérieur

« Le monde fantastique » [Consulter le planning](#)

## Réservation et paiement

- Pour les **Madeleinois** du lundi 25 mars au vendredi 5 avril 2024 à 16h30
- Pour les **extérieurs** du mardi 2 au 5 avril 2024 à 16h30

1. Pour pouvoir inscrire l'enfant, vous devez avoir **déposé et enregistré le DIFU**
2. **À partir du 25 mars et avant le 4 avril 2024** : envoyez un mail à l'adresse [service-famille@ville-lamadeleine \[dot\] fr](mailto:service-famille@ville-lamadeleine.fr) (ou via la messagerie du portail famille) en précisant les nom, prénom et date de naissance de l'enfant pour solliciter des droits.
3. **À réception** : le service Famille-Enfance-École vérifie qu'il est en possession du dossier familial complet, ouvre les droits sur le portail famille et accuse réception. A défaut, le service vous invite à venir compléter le dossier.
4. **Jusqu'au vendredi 5 avril 2024 à 16h30** : connectez-vous sur le portail famille et accédez au

module planning pour réserver les prestations. L'accueil des enfants se fait obligatoirement en journée avec repas.

Aucune entrée tardive ni sortie anticipée n'est autorisée pendant les plages d'accueil.

L'ouverture des droits pour un accueil ne signifie pas que la place est réservée pour l'enfant.

Les Accueils Réveil et Détente ne font pas l'objet d'une réservation.

**Vérifiez votre réservation** : la capacité d'accueil peut être atteinte sur certains jours. Si vous n'arrivez à cocher que 2 jours sur les 4 jours de la semaine, le service ne pourra pas procéder à la réservation pour les 2 jours manquants.

Toute réservation effectuée auprès du service et non réglée dans les 24h sera annulée.

**Vous avez coché la journée sans le repas ou l'inverse ?** Les réservations manquantes pour une journée seront automatiquement ajoutées par le service Famille et facturées par ailleurs.

rgba(255,255,255,1)

## **Service Famille- Enfance-École**

160 rue du Général de Gaulle  
59110 La Madeleine  
France

[03 20 12 79 93](tel:0320127993)  
[service-famille@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-famille@ville-lamadeleine.fr)

### **À savoir**

Après paiement de la facture, aucune modification, permutation ou annulation des jours réservés n'est possible.

L'ouverture des droits pour un accueil ne signifie pas que la place est réservée pour l'enfant. Vérifiez votre réservation.

La capacité d'accueil peut être atteinte sur certains jours. Si vous n'arrivez à cocher que 3 jours sur les 5 de la semaine, le service ne pourra procéder à la réservation pour les 2 jours manquants.

Vous n'avez pas de carte bancaire ? Le service Famille-Enfance-Écoles est à votre disposition pour effectuer les démarches avec vous. La réservation sera prise dans le service et vous procéderez au paiement au service de la Régie. **Aucune réservation ne sera prise par téléphone.**

rgba(255,255,255,1)

### **À télécharger**

Fichier  
[Menus du 22 avril au 17 mai \(.pdf - 469.98 Ko\)](#)